



Le 14 décembre 2011

Communiqué suite au CT DSNA du 8 décembre 2011 sur la filiale DSNA@Export de la DSNA

DSNA@Export : leur petite entreprise ne connaît pas la crise !

Lors du CT/DSNA du 8 décembre, à l'occasion d'une « question diverse » de l'UNSA-ICNA et de l'USAC-CGT, le DSNA a rendu publique l'existence de DSNA@Export, « filiale » de la DSNA spécialisée dans la vente à l'étranger de produits ATM. Fonctionnant de manière opaque et cooptant ses collaborateurs, DSNA@Export pose, en ces temps de dialogue social troublé, un vrai problème de méthode et une sérieuse question morale.

DSNA@Export : kékako ?

DSNA@Export est le nom d'une « Mission » de la DSNA (c'est-à-dire une structure allégée existant en-dehors de l'organigramme hiérarchique classique de la DSNA, un peu comme une filiale) chargée d'exporter et de vendre à l'étranger « l'expertise ATM » de la DSNA : formation des personnels techniques, simulateurs, systèmes clés-en-main, etc. Le marché visé est le même que celui sur lequel opèrent Egis-Avia (anciennement Sofréavia) et Thalès ATM.

D'après le DSNA, il s'agit pour l'instant essentiellement de prospection, bien que de nombreux contacts aient déjà été noués et des missions à l'étranger réalisées. L'Egypte serait ainsi intéressée par le SimuLoc de CDG, et l'Inde par le CDM (Collaborative Decision Making) pour l'aéroport de Delhi.

Un choix de structure très discutable

Evidemment, tout ceci pose un certain nombre de questions. La première est celle de la structure choisie : pourquoi confier une telle mission à une « filiale » du type DSNA@Export, plutôt que de créer un service *ad hoc* à la DSNA composé de personnels permanents affectés suite à une CAP et d'experts mis à disposition par les centres après publication d'un « appel d'offres » national (comme pour certaines missions à l'ENAC) ?

Une telle structure aurait réuni tous les critères de transparence voulus, tant en termes de fonctionnement que pour ce qui concerne le choix des

Pour chapeauter la structure, le DSNA a nommé Chef de Projet Stéphane Durand, assistant de subdivision Contrôle à CDG et ancien syndicaliste « bien connu des services ». Selon la version officielle du DSNA, celui-ci est « quasiment » à plein temps sur cette tâche, et les autres personnels de la DGAC qui participent à DSNA@Export (parmi lesquels on peut compter un certain nombre de proches du Chef de Projet) le font sur leur temps libre, en dehors de leur temps de travail normal. Malgré la demande officielle de l'UNSA-ICNA préalablement au CT/DSNA (et réitérée en séance), il n'a pas été possible de connaître la liste complète des « collaborateurs » de DSNA@Export, sur quels critères ils avaient été sélectionnés, ni si d'éventuels compléments de rémunérations leur étaient versés...

personnels (car il paraîtrait que de l'expertise Contrôle existerait en-dehors du seul centre de CDG...), tout en étant bien plus conforme à une logique « Fonction Publique » qui devrait encore présider les décisions de nos dirigeants ! Il est à noter que la Sous-Direction de la Planification et de la Stratégie de la DSNA (DSNA/SDPS) a précédemment déjà été chargée de telles missions à l'étranger « d'exportation » de notre expertise ATM : pourquoi ne pas avoir continué avec cette même structure, le cas échéant en la renforçant ?

Et l'ENAC dans tout ça ?

Il est aussi permis de se poser la question du rôle de l'ENAC dans cette aventure : bien que DSNA@Export propose plus que de « simples » formations, **il semble aberrant de se priver de la grande expertise de l'ENAC et de ses personnels en matière de relations internationales**, d'autant que la forme juridique de celle-ci (EPA) la rend bien plus à même de gérer une activité à carac-

Quel retour sur investissement ?

Certes, l'idée est de vendre de la compétence, de l'expertise et des produits et donc faire en sorte que, au final, le projet rapporte de l'argent à la DSNA. Cependant, s'adressant à des pays en voie de développement, de la part d'un pays ayant une grande tradition de coopération internationale et en présence de compétiteurs bien installés, **il est plus que probable que la DSNA ne fasse pas fortune à l'export... Voire soit largement déficitaire les premières années !**

En ces périodes de disette budgétaire, **alors que la DGAC est toujours lourdement endettée**, que

Un grave problème éthique

Pour finir, bien que la légalité au sein de la Fonction Publique d'une structure telle que DSNA@Export ne puisse être mise en doute, celle-ci pose un vrai problème éthique. **En ne faisant pas le choix d'une transparence absolue, la DSNA laisse planer la suspicion sur cette entité.** Nommer chef d'un projet d'une telle importance un assistant de sub (et non quelqu'un de niveau chef

tère commercial que toute émanation de la DSNA, laquelle devra faire en fonction des contraintes de la Fonction Publique d'Etat.

Par ailleurs, le marché des formations étant une part importante de l'ATM, il n'est pas à exclure que **la DSNA se retrouve, via DSNA@Export, en concurrence avec l'ENAC, sa propre école !!!** Ubuesque...

les recrutements sont à des niveaux historiquement bas, que la DSNA envisage de fermer la moitié des approches françaises et qu'un plan de performances irréaliste a été publié, est-il sage de consentir ce type « d'investissement » ? Même si les sommes en question sont probablement faibles, **cet argent ne serait-il pas mieux employé sur le cœur de métier, à recruter ou à réhabiliter certains centres de contrôle où les conditions de travail deviennent franchement indignes** (on peut par exemple penser à l'Outre-Mer) ?

de service ou chef de sub) n'aide pas à lever cette suspicion. Il ne faudrait surtout pas que l'on en vienne à penser que l'administration puisse récompenser d'anciens syndicalistes conciliants : en ces temps de dialogue social troublé, ceci décrédibiliserait durablement l'ensemble des partenaires sociaux (OS et administration) dans les salles de contrôle !

Si l'UNSA-ICNA partage la volonté de la DSNA de valoriser son expertise à l'étranger, il rejette la méthode utilisée qui laisse trop de place à la suspicion et aux « petits arrangements entre amis » que l'UNSA-ICNA a dénoncés pendant la campagne électorale. Il regrette qu'un DSNA décomplexé cherche de plus en plus des solutions à la marge de la Fonction Publique plutôt que de s'inscrire résolument dans celle-ci.

Une réunion d'information sur DSNA@Export a été annoncée en CT/DSNA. Espérons qu'elle soit l'occasion d'un « reboot » du projet sur des bases beaucoup plus saines, avec peut-être des hommes neufs !

Notre site : www.icna.fr

Votre contact : unsa@icna.fr